

Plan d'érablière



IDENTIFICATION DE L'ACÉRICULTEUR

Nom : L'érablière la Goutte d'or senc.

Adresse postale :

Code postal :

Tél. Résidence :

Tél. Travail :

N° de producteur

▲



PROFORET CONSULTANTS

Services en aménagement acérico-forestiers

3973, rue Laval, Lac-Mégantic (Qc) G6B 1A8

Tél. : 819 583-0257 Fax : 819 583-2554

Localisation de l'érable

La firme *ProForêt consultants* a été contactée par Mme Julie Lalonde afin d'effectuer l'inventaire du nombre d'entailles présentes sur un lot, et ce, dans le but de produire un dossier permettant de poser sa candidature pour obtenir une augmentation de contingents de sirop d'érable octroyés par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec (FPAQ).

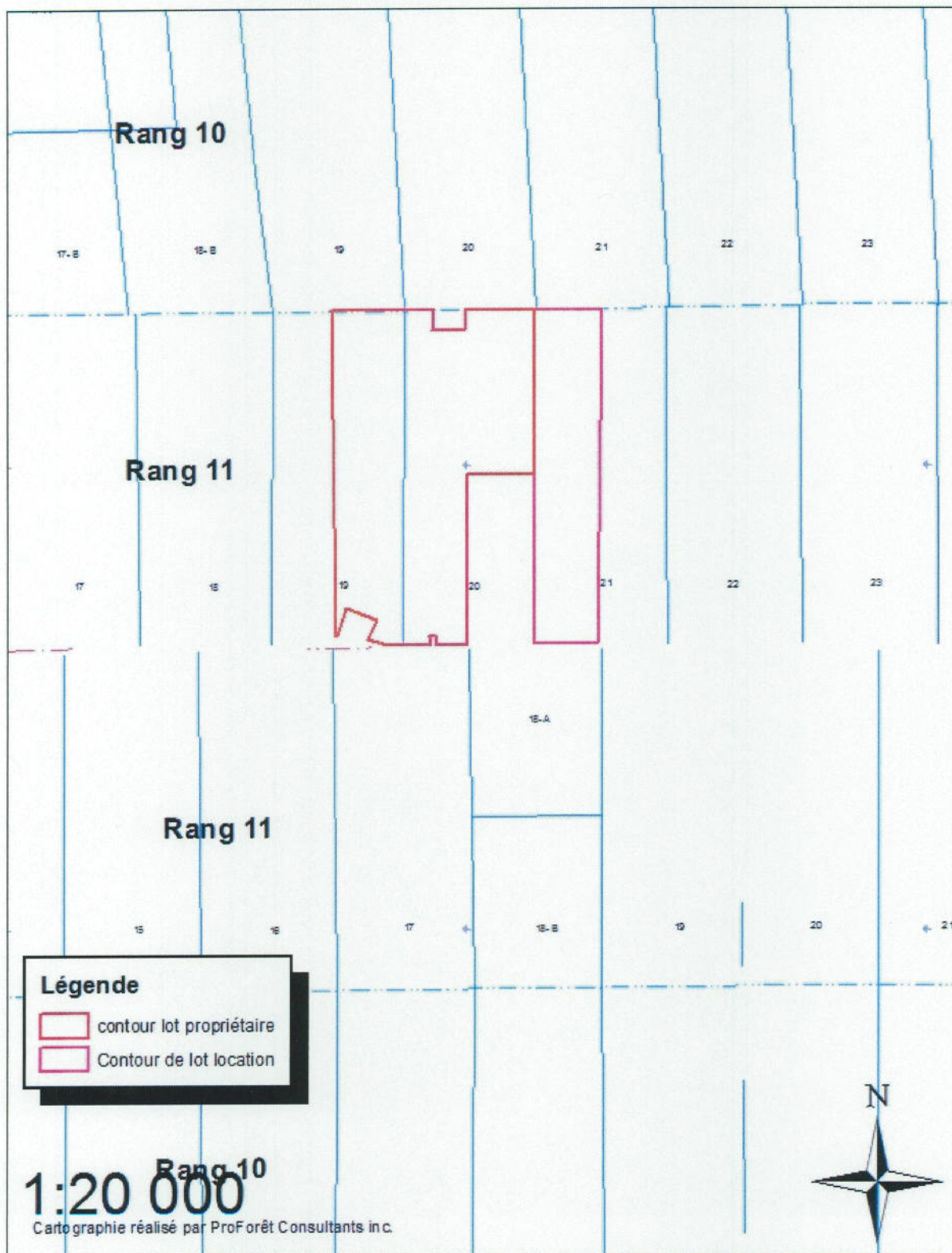
Mme Lalonde et M. Gérard Provençal possède une érable située sur les lots 19-P et 20-P du rang 11 de la municipalité de Newport, laquelle se retrouve dans le canton de Newport.

Mme Lalonde et M. Provençal loue une érable de MM. Oscar, Maurice et Jean Marie Gosselin située sur le lot 21-P du rang 11 de la municipalité de Newport, laquelle se retrouve dans le canton de Newport. Il s'agit de la continuité d'une location existante lors de l'achat de l'érable par Mme Lalonde et M. Provençal il y a deux ans.

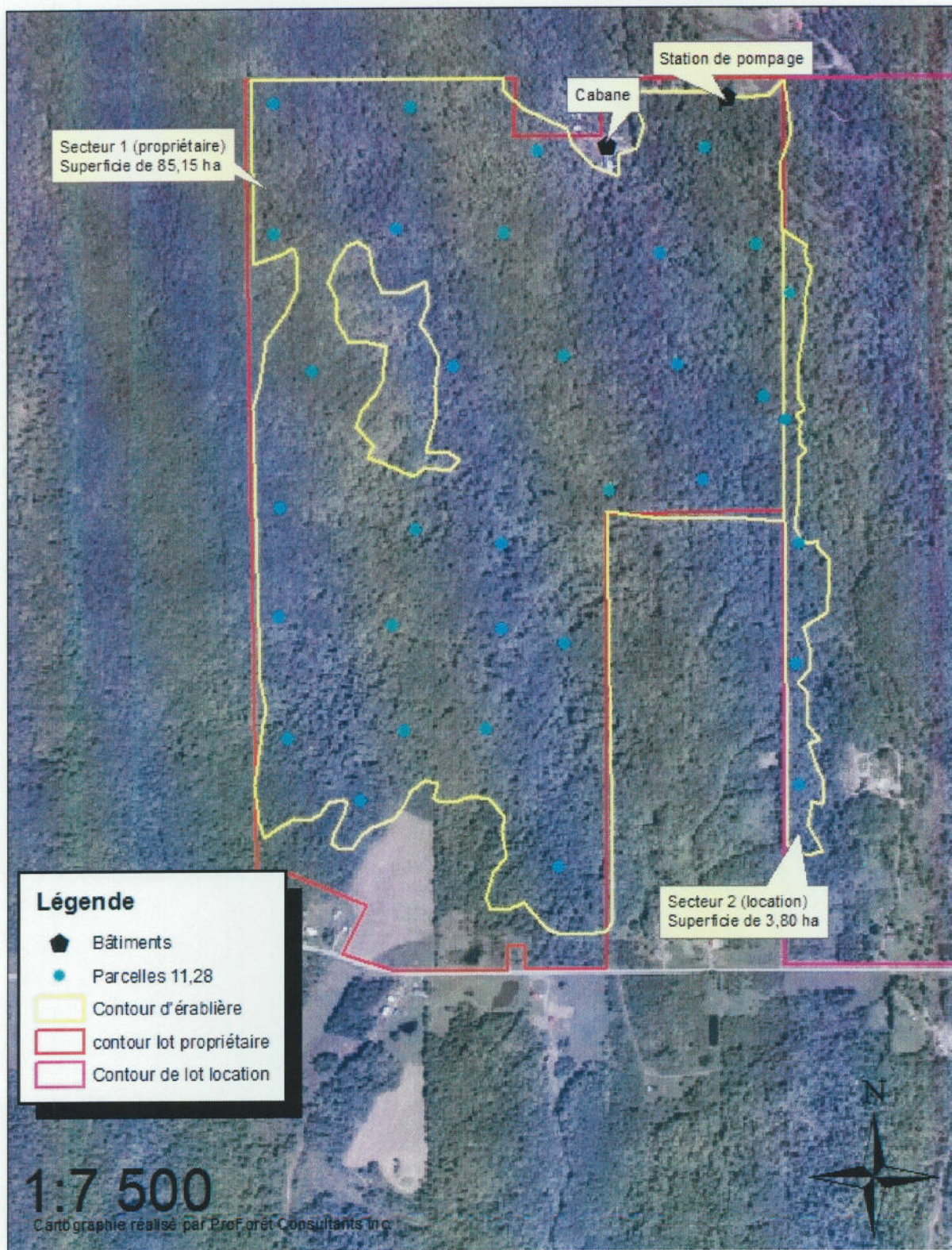
Les cartes qui suivent illustrent l'emplacement exact de l'érable, de même que des bâtiments et autres infrastructures. Il est à noter que les contours de lots ont été définis à partir des cartes cadastrales non-révisées. Il se peut donc que les contours de lot présentés sur les cartes ne soient pas représentatifs de la réalité sur le terrain.

Il est important de mentionner que Mme Lalonde a signalée à *ProForêt consultants* avoir discuté avec M. Jean-Pierre Bellegarde, de la *FPAQ*, au sujet du secteur d'érable situé à l'extérieur du lot, puisque ce secteur était déjà entaillé au moment de l'achat en 2010. Selon Mme Lalonde, M. Bellegarde lui a mentionné de ne rien changer.

Localisation de la propriété



Localisation de l'érable



1. Évaluation du potentiel acéricole

Méthodologie

La méthodologie retenue pour évaluer le potentiel acéricole du territoire est celle exigée par la Fédération des Producteurs Acéricoles du Québec (FPAQ).

Afin de répondre aux exigences de la FPAQ, l'équipe de *ProForêt consultants* a subdivisé l'érablière visitée en deux secteurs distincts. L'échantillonnage a donc été planifié et réalisé en fonction de ces deux différents secteurs, soit :

- ❖ Vingt-huit (28) parcelles-échantillons de 11,28 mètres de rayon réparties aléatoirement dans le premier secteur d'une superficie de 85,15 ha.
- ❖ Cinq (5) autres parcelles-échantillons de 11,28 mètres de rayon réparties aléatoirement dans le deuxième secteur d'une superficie de 3,80 ha.

La superficie du secteur inventorié a été déterminée à partir du contour GPS établi lors de la visite terrain. Les superficies occupées par les chemins et les aires de travail ont été estimées à partir de la photographie aérienne et retranchées de la superficie de l'érablière.

Dans ces parcelles, les diamètres à hauteur poitrine (DHP) des érables, soit les diamètres à 1,3 mètre du sol ont été mesurés. L'état de santé de chaque tige d'érable a été relevé, de même que le nombre d'entailles par tige et l'état de l'entailage. L'inventaire des essences compagnes a également été réalisé.

Les données ainsi obtenues ont été compilées pour obtenir un nombre de tiges dans par parcelles, un nombre de tiges à l'hectare et un nombre de tiges totales. Ces compilations, jumelées avec le critère d'entaillage établis par la *Norme d'aménagement acérico-forestier*, ont permis de calculer le nombre d'entailles présentes sur le territoire.

Les tableaux ci-après présentent ce critère.

Tableau 1 : Critère d'entaillage pour les érables sains

DHP	Nombre d'entailles
0 à 20 cm	0
20 à 40 cm	1
40 à 60 cm	2
60 à 80 cm	3
80 cm et plus	4

2. Évaluation de l'état de santé de l'érablière

Méthodologie

L'évaluation de l'état de santé de l'érablière a été effectuée lors de l'inventaire par l'observation des défauts apparents sur chacune des tiges présentes dans les parcelles-échantillon ainsi que leur positionnement dans l'arbre, puisque cette dernière variable influence la gravité du défaut.

L'état de santé de chaque tige a été relevé et classé selon la méthode décrite dans l'ouvrage intitulé « *Défauts et indices de la carie des arbres* » de M. Bruno Boulet, ing.f.. Cette méthode, retenue par le ministère des Ressources naturelle Du Québec pour tous les travaux de martelage en forêt publique, classe les défauts présents sur les arbres selon quatre catégories :

Les arbres classés **M** sont des arbres présentant des défauts importants qui compromettent la survie de ces arbres dans un horizon à court terme, soit d'ici la prochaine période de récolte. Ces arbres sont assurément source de fuites dans le système de collecte sous vide.

Les arbres classés **S** sont des arbres qui sont affectés par un défaut important, mais qui devrait survivre d'ici la prochaine récolte de bois. Ces arbres doivent toutefois faire l'objet d'une surveillance particulière pour les acériculteurs, car ils sont souvent source de fuites.

Les arbres classés **C** qui sont des arbres ayant des défauts, mais ceux-ci ne risquent pas de se dégrader rapidement, n'occasionnant pas, par le fait même, une perte de bois sain.

Les arbres de catégorie **R** qui sont des arbres d'avenir ne présentant pas de défauts ou encore certains défauts n'affectant pas la santé de l'arbre ni sa qualité.

Les données ainsi obtenues ont été compilées en nombre de tiges par parcelles selon leur état de santé (MSCR).

3. Résultats

Potentiel acéricole

Les tableaux de l'annexe 1 présentent les résultats de l'inventaire terrain, de même que des différentes compilations réalisées.

La compilation des données terrain permet d'estimer le nombre d'entailles installées ainsi que le nombre d'entailles potentielles à :

- ❖ 20 982 entailles installées et 23 796 entailles potentielles pour le secteur 1*;
- ❖ 874 entailles installées et 1 178 entailles potentielles pour le secteur 2.

L'érablière comprend donc un total de **21 856 entailles installées et 24 974 entailles potentielles.**

**Les données de la parcelle #28 ont été prises dans un nouveau secteur qui correspond au prolongement de 100 mètres d'une maître-ligne.*

État de santé de l'érablière

L'inventaire terrain a permis de chiffrer à 18% la quantité d'essences compagnes dans le secteur 1 et à 23% dans le secteur 2. Cette donnée apporte de l'information sur l'état de santé du peuplement. En effet, pour que l'équilibre du sol d'une érablière soit préservé, il importe qu'elle contienne un minimum d'environ 10% d'essences compagnes. Sous ce seuil, la diversité écologique du peuplement diminue, ce qui peut avoir comme effet de changer le pH du sol, mais également la quantité et la qualité des nutriments présents dans le sol. Conserver un minimum de 10% d'essence compagne contribue à préserver la santé du sol et du peuplement. L'érablière dont il est ici question présente donc un pourcentage en essences compagnes suffisant.

D'autre part, le pourcentage des arbres appartenant à chacune des catégories de défauts indiquées précédemment se révèle être de :

Secteur	Proportion d'arbres par catégorie		
	M	S	C et R
1	9	4	87
2	17	2	81

La qualité des tiges dans l'ensemble des secteurs inventoriés est donc jugée satisfaisante et ne nécessite pas d'intervention à court terme.

Les arbres de la catégorie M sont pressentis pour mourir d'ici un horizon de 15 ans. Ces arbres doivent donc être récoltés en priorité si des travaux d'aménagement forestier venaient qu'à être effectués dans l'érablière.

IMPORTANT : Il est à noter que toute intervention au niveau de l'aménagement forestier de votre érablière devrait se faire sous la supervision d'un ingénieur forestier et est assujettis à la réglementation municipale et à l'autorisation de la CPTAQ en zone agricole (verte).

4. Conclusion

La firme *ProForêt consultants* évalue donc à **21 856 le nombre d'entailles installées** et à **24 974 le nombre d'entailles potentielles** présentes sur le territoire sous analyse, le tout réparti dans deux peuplements d'une superficie totale de 88,95 ha. De ce nombre, un peu plus de 25% des entailles se retrouvent sur des érables rouges (*Acer rubrum*).

En plus des entailles ci-haut mentionnées, le peuplement est également composé de différentes autres essences forestières, formant un peu plus de 18% dans le secteur 1 et 23% dans le secteur 2. Ce pourcentage en essences compagnes présente un bon indice sur l'état de santé satisfaisant du peuplement.

L'inventaire terrain a également permis d'estimer à 13% la proportion des tiges appartenant à la catégorie M et S dans le secteur 1 et à 19% dans le secteur 2. Ces données permettent donc de conclure que la qualité des tiges de l'érablière est satisfaisante puisque la proportion des tiges malades et dépérissantes est limitée.

Par ailleurs, la densité de l'érablière se situe sous le seuil nécessaire pour justifier une intervention sylvicole dans le peuplement, il n'est pas recommandé pour le moment d'effectuer une éclaircie jardinatoire dans l'érablière.


5. Acceptation et signatures

Les données inscrites dans ce plan d'érablière visent à aider le propriétaire à poser sa candidature auprès de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec (FPAQ) afin d'obtenir un contingent de sirop d'érable pour une nouvelle partie d'érablière.

Les prescriptions incluses dans ce plan d'érablière visent à fournir au propriétaire des indications sur les travaux qui lui permettraient de mettre en valeur sa propriété et ils sont indiqués à titre de suggestion. La réalisation de ces travaux n'est donc pas obligatoire. La récolte de données supplémentaires peut s'avérer nécessaire avant de procéder à leur réalisation. Il est recommandé au propriétaire forestier :

- ❖ de consulter un conseiller forestier et de vérifier la réglementation municipale applicable avant d'entreprendre des travaux;
- ❖ de noter les interventions réalisées sur la propriété.

Je reconnais avoir pris connaissance de mon plan d'érablière.

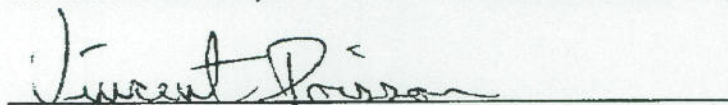


Signature du propriétaire ou du représentant autorisé
27/02/12

Date

J'ai élaboré un plan d'érablière pour la propriété ci-haut mentionnée appartenant à M.Gérard Provencal & Mme Julie Lalonde.

Travaux terrain effectué par : Denis Toulouse, tech. for.
Plan d'érablière rédigé par : Vincent Poisson, ing.f.
Cartographie réalisée par : Denis Toulouse, tech. for.
Révision effectuée par : Vincent Poisson, ing.f.



Signature de l'ingénieur forestier

14 février 2012

Date

Nom : Vincent Poisson

No de permis de l'OIFQ : 02-071

Annexe 1

Nombre d'entailles potentielles : parcelles de 11,28 m de rayon

No de peuplement :	1	Superficie du peuplement:	85,150
Lot, rang, canton :			
Nombre de parcelles :	28	Numéro de parcelle :	

Pourcentage d'essences compa	
Érables	492
Autres	105
Total	597
82%	18%

Formulaire de compilation

Essence	DHP																												Total	Moyenne
	10	12	14	16	18	20	22	24	26	28	30	32	34	36	38	40	42	44	46	48	50	52	54	56	58	60 à 79	80 et +			
BOJ	8	10	11	1	1	5	5	6	5	3	1	3	4	2	1	1	1										1	68	2,4	
CET	1																											1	0,0	
EPR	1		2																									3	0,1	
ERR	7	2	7	13	10	7	12	8	7	10	4	2	2	7	1	3	2	1	2	2						1	109	3,9		
ERS	35	33	24	40	31	40	35	28	33	14	18	15	11	10	5	2	3	1	2	1						1	383	13,7		
FRA																											2	0,1		
FRN	1				1	1	1																				5	0,2		
FRN	1				1	1																					14	0,5		
HEG	4	1	1	2		2	1																				11	0,4		
SAB	5	4	2																								1	0,0		
TIL	1																										1	0,0		
Total	63	50	47	58	47	55	55	41	44	26	25	22	15	19	6	6	6	2	4	1	1	1	2	3	3	597				

Tiges par hectare

Essence	DHP																												Total	Moyenne
	10	12	14	16	18	20	22	24	26	28	30	32	34	36	38	40	42	44	46	48	50	52	54	56	58	60 à 79	80 et +			
BOJ	7,143	8,93	9,82	0,89	4,46	4,46	5,36	4,46	4,46	2,68	0,89	2,68	3,57	1,8	0,9	0,9	0,9										0,8929	60,7	2,2	
CET	0,893																											0,9	0,0	
EPR	0,893		1,79																									2,7	0,1	
ERR	6,25	1,79	6,25	11,6	8,93	6,25	10,7	7,14	6,25	8,93	3,57	1,79	1,8	6,3	0,9	2,7	1,8	0,9	1,8							0,9	0,8929	97,3	3,5	
ERS	31,25	29,5	21,4	35,7	27,7	35,7	31,3	25	29,5	12,5	16,1	13,4	9,8	8,9	4,5	1,8	2,7	0,9	1,8	0,9						0,9	0,8929	342,0	12,2	
FRA							0,89																					1,8	0,1	
FRN	0,893				0,89	0,89	0,89		0,89																			4,5	0,2	
HEG	3,571	0,89	0,89	1,79			1,79	0,89		0,89		0,89																12,5	0,4	
SAB	4,464	3,57	1,79																									9,8	0,4	
TIL	0,893																											0,9	0,0	
Tiges totales																												532,1		

Essence	DHP																												Total	Moyenne	Nombre d'entailles
	10	12	14	16	18	20	22	24	26	28	30	32	34	36	38	40	42	44	46	48	50	52	54	56	58	60 à 79	80 et +				
BOJ	608,2	760	836	76	380	380	456	380	228	76	228	304	152	76	76	76											76	5169,8	184,6	760	
CET	76,03																												76,0	2,7	228,1
EPR	76,03		152																										228,1	8,1	8286,9
ERR	532,2	152	532	988	760	532	912	608	532	760	304	152	152	532	76	228	152	76	152								76	29118,3	1039,9	6158	
ERS	2661	2509	1825	3041	2357	3041	2661	2129	2509	1064	1368	1140	836	760	380	152	228	76	152	76							76	152,1	5,4	17638	
FRA	76,03						76																						76,0	2,7	380,1
FRN	304,1	76	76	152			152	76		76		76																1064,4	38,0	1064,4	
HEG	380,1	304	152																									836,3	29,9	836,3	
SAB	76,03																											76,0	2,7	76,0	
TIL	76,03																														23796

Annexe 1

Nombre d'entailles potentielles : parcelles de 11,28 m de rayon

No de peuplement :	2	Superficie du peuplement:	3,800
Lot, rang, canton :			
Nombre de parcelles :	5	Numéro de parcelle :	

Pourcentage d'essences compa	
Érables	88
Autres	27
Total	115
	77%
	23%

Formulaire de compilation

Essence	DHP															Total	Moyenne												
	10	12	14	16	18	20	22	24	26	28	30	32	34	36	38			40	42	44	46	48	50	52	54	56	58	60 à 79	80 et +
BOJ	4								1		4	1		2					1										13
EPR										1																			1
ERR				2						2		1							1									9	
ERS	9	9	3	6	5	8	4	2	7	4	8	6	2	2	1	2										1		79	
FRN	1	1																										3	
HEG	1							1																				3	
SAB	2	4							1																			7	
Total	15	12	7	8	5	9	5	3	9	6	13	8	2	5	3	2			2									115	

Tiges par hectare

Essence	DHP															Total	Moyenne											
	10	12	14	16	18	20	22	24	26	28	30	32	34	36	38			40	42	44	46	48	50	52	54	56	58	60 à 79
BOJ	20								5		20	5	10						5									65,0
EPR											5																	5,0
ERR				10						10		5				10			5									45,0
ERS	45	45	15	30	25	40	20	10	35	20	40	30	10	10	5	10									5		395,0	
FRN	5	5																									15,0	
HEG	5							5	5																		15,0	
SAB	10	20					5																				35,0	
Total	85	75	15	40	35	60	35	25	85	40	80	45	20	20	15	20			10								575,0	

Tiges totales

Essence	DHP															Total	Moyenne	Nombre d'entailles										
	10	12	14	16	18	20	22	24	26	28	30	32	34	36	38				40	42	44	46	48	50	52	54	56	58
BOJ	76								19		76	19	38						19									247,0
EPR											19																	19,0
ERR				38						38		19				38			19									171,0
ERS	171	171	57	114	95	152	76	38	133	76	152	114	38	38	19	38									19		1501,0	
FRN	19	19																										37,0
HEG	19								19	19																		57,0
SAB	38	76					19																					133,0
Total	380	380	57	152	114	190	95	152	171	114	190	95	38	38	19	38			19								1178	

Annexe 1

Formulaire de compilation de données: parcelles de 11,28 m de rayon

No de peuplement :	1	Superficie du peuplement:	85,150
Lot, rang, canton :		Numéro de parcelle :	28

Entailles par parcelle

DHP														Total	Moyenne													
10	12	14	16	18	20	22	24	26	28	30	32	34	36	38	40	42	44	46	48	50	52	54	56	58	60 à 79	80 et +		
1				2	26	41	34	38	25	22	17	13	18	5	8	8	4		8					4	2			
Entaille																											276	9,9

Entailles par hectare

DHP														Total														
10	12	14	16	18	20	22	24	26	28	30	32	34	36	38	40	42	44	46	48	50	52	54	56	58	60 à 79	80 et +		
1				2	23	37	30	34	22	20	15	12	16	4	7	7	4		7					4	2			
Entailles totales																											246,4	246,4

DHP														Nombre d'entailles														
10	12	14	16	18	20	22	24	26	28	30	32	34	36	38	40	42	44	46	48	50	52	54	56	58	60 à 79	80 et +		
76				152	1977	3117	2585	2889	1901	1673	1292	988	1368	380	608	608	304		608					304	152			
Entailles totales																											20 982	20 982

Annexe 1

Formulaire de compilation de données: parcelles de 11,28 m de rayon

No de peuplement :	2	Superficie du peuplement:	3,800
Lot, rang, canton :		Numéro de parcelle :	
Nombre de parcelles :	5		

Entailles par parcelle

DHP																													
10	12	14	16	18	20	22	24	26	28	30	32	34	36	38	40	42	44	46	48	50	52	54	56	58	60 à 79	80 et +	Total	Moyenne	
					4	1	2	7	6	7	7	2	2	2	3	2				1						2		46	9,2

Entailles par hectare

DHP																												
10	12	14	16	18	20	22	24	26	28	30	32	34	36	38	40	42	44	46	48	50	52	54	56	58	60 à 79	80 et +	Total	
					20	5	10	35	30	35	35	10	10	10	15	10			46	48	50	52	54	56	58	10		230,0
Entailles totales																												
																											230,0	

DHP																												
10	12	14	16	18	20	22	24	26	28	30	32	34	36	38	40	42	44	46	48	50	52	54	56	58	60 à 79	80 et +	Nombre d'entailles	
					76	19	38	133	114	133	133	38	38	38	57	38			46	48	50	52	54	56	58	38		874
Entailles totales																												
																											874	